



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR  
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

## Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 15 novembre 2018

- Présents :** MM. GANÉE Roger, IMBERT Alain, GANÉE Jean-François, BOULAHYA Rachid, GELIN Yves, TRAPET Edouard, ERTUGRUL Ali et Mmes HOSTALIER Valérie, BROCCOT Nathalie
- Absent(e)-excusé(e) :** Mmes ROUX Michèle (procuration à BOULAHYA Rachid), LABELLE Aurélie (procuration à Mme HOSTALIER Valérie), SUILLEROT Emilie (procuration à GANÉE Jean-François)
- Absent(s) non-excuse(s) :** MM. DA SILVA Carlos, GIORGIS Jean-Jacques

**Secrétaire de séance :** Monsieur GELIN Yves

Le compte rendu du conseil municipal du mercredi 24 octobre 2018 est **adopté à l'unanimité**.

### **1) Communauté de Communes Rives de Saône compétence GEMAPI: modification des statuts – version n°10**

Considérant les nouvelles compétences obligatoires ou optionnelles que doit exercer la Communauté de Communes « Rives de Saône » et après avoir pris connaissance des modifications à apporter, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver** la version n° 10 proposée et la modification suivante :

- Compétences optionnelles, ajout : **Eaux et milieux aquatiques :**

A titre complémentaire des missions du bloc de la compétence GEMAPI, alinéa 12 de l'article L211-7 du code de l'Environnement :

12°) l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique

### **2) SIAEPA du Pays Losnais : rapport d'activité de l'eau potable année 2017**

**À l'unanimité**, après avoir entendu les explications de M. le Maire, approbation du rapport d'activité année 2017 : les documents ont été transmis par mail à tous les conseillers municipaux le 12 novembre 2018.

### **3) Communications du Maire :**

- Analyses d'eau :** copie des résultats des dernières analyses ont été transmises par mail à tous les conseillers municipaux. **Aucune observation.**
- Ecole élémentaire – ludothèque – demande de subvention :** **à l'unanimité**, il est décidé d'accorder une subvention de 200 € pour l'année scolaire 2018/2019.
- Groupama – chèque remboursement frais avocat affaire camping :** **à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'accepter celui-ci pour un montant de 3 240,96 €.
- Convention contribution charges sociales 2018/2019 commune de Seurre :** renouvellement **à l'unanimité** de la convention proposée soit une somme de 675 €/élève pour l'année scolaire.
- Servitude alignement : ruelle de la Gare d'Eau :** après avoir entendu les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité d'accepter** le devis de bornage du cabinet 2AGE d'un montant de 645 €HT, d'acquiescer la parcelle frappée d'alignement pour la somme forfaitaire de 500 €TTC, de faire réaliser l'acte administratif d'achat par Mme la Directrice Générale des Services et d'autoriser le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.
- Contrat de prévoyance collective : maintien salaire personnel communal – avenant au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :** **à l'unanimité**, le Conseil Municipal accepte l'avenant proposé.
- SBV – comité de pilotage de l'étude de restauration de l'hydro-morphologie de la Bièvre (de sa source à sa confluence avec la Vouge) :** M. GANÉE Jean-François représente la commune au sein du comité.
- Fermeture trésorerie de Saint-Jean-de-Losne au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :** M. le Maire donne lecture du dernier courrier reçu de la Direction Générale des Finances Publiques qui nous informe « que le projet de fermeture (...) a été définitivement validé par le ministre. Il est envisagé la mise en place de permanences.
- Prochain conseil municipal :** jeudi 13 décembre 2018 à 20h00

Fin de séance : 21 heures